
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce le 2 juin 2015, à compter de 20h00

Sont présents :

Madame la conseillère Sylvette Savaria et Messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Bruno Napert, Pierre St-Louis, Daniel Palardy et Claude Lacasse formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2015-06-76

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2015
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 12 mai 2015
- 5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 5 mai 2015 et de la séance spéciale du 12 mai 2015 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 avril 2015
 - d) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du Rapport financier 2014 consolidé
 - e) Calendrier des séances du Conseil 2015 – Retrait de la séance du 4 août 2015
 - f) Fermeture des bureaux de la Municipalité du 19 juillet au 1^{er} août 2015
- 6- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
- 7- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport de la représentante
- 8- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
 - b) Règlement n° 292 relatif à la circulation – Adoption
 - c) Fauchage des fossés – Contrat
 - d) Nettoyage et désinfection du réservoir d'eau potable
- 9- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ
 - a) Rapport de la représentante
 - b) Dépôt du Rapport annuel 2014, du Rapport sur l'information stratégique et statistique en transport adapté et du Rapport de l'auditeur en vertu du programme d'aide gouvernementale au transport adapté 2014

10- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- a) Rapport des représentants
- b) Règlement n° 274-1 amendant le Plan d'urbanisme de la Municipalité de Calixa-Lavallée – Avis de motion
- c) Règlement n° 275-1 amendant le Règlement de zonage de la Municipalité de Calixa-Lavallée – Avis de motion
- d) Règlement n° 278-1 amendant le Règlement sur les permis et certificats de la Municipalité de Calixa-Lavallée – Avis de motion
- e) Nomination d'un représentant des citoyens au CCU – Règlement n° 244, article 5

11- ENVIRONNEMENT

- a) Rapport du représentant

12- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant
- b) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial et au Comité des loisirs et de remerciements à la Pâtisserie de la maison de pierre – Journée nationale du sport et de l'activité physique
- c) Motion de remerciements à Monsieur Rémi Francis
- d) Motion de remerciements au Comité des loisirs et à la Fabrique de Ste-Théodosie – Concert de l'école de musique « Les Violons Animés »
- e) Motion de félicitations au Comité de la Bibliothèque et de remerciements à ses bénévoles

13- LOISIRS

- a) Rapport du représentant

14- AUTRES DOSSIERS

- a) Voies réservées pour le transport en commun sur l'autoroute 15 – Demande d'appui
- b) Tour CIBC Charles-Bruneau – Demande d'approbation de passage
- c) Défi Vélo Lussier - Demande d'approbation de passage
- d) Cyclo-Nature de Verchères – Demande d'approbation de passage
- e) Tour cycliste du président CCIVR – Demande d'approbation de passage
- f) Remise de la trousse d'urgence 72 heures

15- PÉRIODE DE QUESTIONS

16- CORRESPONDANCE

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2015 – ADOPTION

2015-06-77

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2015 tel que déposé.

ADOPTÉE

4- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 12 MAI 2015 – ADOPTION

2015-06-78

Il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance spéciale du 12 mai 2015 tel que déposé.

ADOPTÉE

5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

2015-06-79

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de mai 2015 au montant de 36 045,10 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 2 juin 2015 au montant de 36 045,10 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 avril 2015

Les membres du Conseil prennent connaissance du procès-verbal déposé.

d) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du Rapport financier 2014 consolidé

Les membres du Conseil prennent acte du Rapport financier 2014 consolidé déposé.

e) Calendrier des séances du Conseil 2015 – Retrait de la séance du 4 août 2015

2015-06-80

CONSIDÉRANT les vacances estivales, le nombre et l'importance des dossiers;

CONSIDÉRANT que les dossiers ne pourront progresser significativement en prévision de la séance ordinaire du 4 août 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria et résolu unanimement :

D'AMENDER le calendrier des séances du Conseil en retirant l'assemblée prévue pour le 4 août 2015 et

D'AVISER la population en conséquence.

ADOPTÉE

f) Fermeture des bureaux de la Municipalité du 19 juillet au 1^{er} août 2015

2015-06-81

CONSIDÉRANT la période des vacances de la construction du 19 juillet au 1^{er} août 2015 ;

CONSIDÉRANT que, pendant cette période, le travail administratif à la Municipalité est réduit de façon importante ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

DE FERMER les bureaux de la Municipalité pour la période des vacances de la construction, entre le 19 juillet et le 1^{er} août 2015 inclusivement, et de permettre au personnel administratif de prendre ces deux (2) semaines à titre de vacances sur le total qui leur est alloué chaque année.

ADOPTÉE

6- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy nous avise qu'un troisième mât destiné à recevoir le drapeau du Canada sera installé devant le centre communautaire dans les prochaines semaines.

7- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport de la représentante

Madame Sylvette Savaria n'a aucune information particulière à ce sujet.

Monsieur le maire nous informe, suite à la réunion tenue la semaine dernière, que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a maintenant un nouveau directeur, Monsieur Bruno Pasquini.

La demande de la Ville de Chambly pour un service de police local a été rejetée ; la RIPRSL et la Ville de Chambly attendent les motifs de ce refus.

8- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Monsieur Ghislain Beaugard souligne que le cahier de charge prévoyant le resurfaçage de certaines parties de rues a été expédié à 4 soumissionnaires.

Des panneaux de signalisation seront réparés d'ici la fin du mois et l'émondage commencera bientôt afin de permettre une meilleure circulation et de dégager la vue des panneaux.

b) Règlement n° 292 relatif à la circulation - Adoption

2015-06-82

CONSIDÉRANT que le Conseil juge nécessaire d'adopter un règlement pour légiférer la circulation, le stationnement, l'immobilisation des véhicules ainsi que leur utilisation dans les limites de son territoire ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a dûment été régulièrement donné le 7 avril 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et résolu unanimement :

D'ADOPTER le règlement portant le numéro 292.

ADOPTÉE

c) Fauchage des fossés – Saison 2015

2015-06-83

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation ;

CONSIDÉRANT que les deux (2) soumissions reçues sont conformes ;

CONSIDÉRANT que la soumission présentée par Les Entreprises Philippe Daigneault Inc. le 22 mai 2015 est la plus basse ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

DE RETENIR les services de Les Entreprises Philippe Daigneault Inc. pour la saison 2015, pour une coupe printanière et un coupe automnale, au taux de 55 \$ /km de route pour un total annuel de 990 \$ plus taxes, soit une somme totale de 1 138,25 \$.

ADOPTÉE

d) Nettoyage et désinfection du réservoir d'eau potable

2015-06-84

CONSIDÉRANT que la dernière opération de nettoyage a été faite en juin 2011 ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation ;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été présentée par Solutions EBL Inc. au montant 2 800,00 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

DE CONFIER le nettoyage de la réserve à Solutions EBL Inc., pour le montant de 2 800,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

9- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ

a) Rapport de la représentante

Madame Sylvette Savaria nous rappelle que le service de transport adapté entre Verchères et Beloeil est maintenant terminé.

Des négociations reprendront à l'automne pour tenter d'établir de nouvelles dispositions concernant ce service.

b) Dépôt du Rapport annuel 2014, du Rapport sur l'information stratégique et statistique en transport adapté et du Rapport de l'auditeur en vertu du programme d'aide gouvernementale au transport adapté 2014

Les membres du Conseil prennent acte du dépôt desdits rapports relatifs au transport adapté pour l'année 2014.

10- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport des représentants

Monsieur Bruno Napert nous informe que des modifications à la réglementation d'urbanisme sont nécessaires afin de l'harmoniser avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville et du Plan d'aménagement et de développement de la CMM.

b) Règlement n° 274-1 amendant le Plan d'urbanisme de la Municipalité de Calixa-Lavallée – Avis de motion

2015-06-85

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Bruno Napert qu'à une prochaine séance le Conseil adoptera le règlement n° 274-1 amendant le Plan d'urbanisme de la Municipalité de Calixa-Lavallée. Ce règlement a pour but de mettre en concordance le Plan d'urbanisme de la Municipalité avec le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville et le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

c) Règlement n° 275-1 amendant le Règlement de zonage de la Municipalité de Calixa-Lavallée – Avis de motion

2015-06-86

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Sylvette Savaria qu'à une prochaine séance le Conseil adoptera le règlement n° 275-1 amendant le Règlement de zonage de la Municipalité de Calixa-Lavallée. Ce règlement a pour but de mettre en concordance le Règlement de zonage de la Municipalité avec le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville et le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

d) Règlement n° 278-1 amendant le Règlement sur les permis et certificats de la Municipalité de Calixa-Lavallée – Avis de motion

2015-06-87

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Bruno Napert qu'à une prochaine séance le Conseil adoptera le règlement n° 278-1 amendant le Règlement sur les permis et certificats de la Municipalité de Calixa-Lavallée. Ce règlement a pour but de mettre en concordance le Règlement sur les permis et certificats de la Municipalité avec le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville et le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

e) Nomination d'un représentant des citoyens au CCU – Règlement n° 244, article 5

2015-06-88

CONSIDÉRANT que l'article 5 du Règlement n° 244 relatif au Comité consultatif d'urbanisme oblige le Conseil à procéder à la nomination d'un représentant lorsqu'un poste devient vacant ;

CONSIDÉRANT que le poste qui était occupé par Monsieur Claude Lacasse à titre de représentant des citoyens est vacant ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et résolu unanimement :

DE NOMMER Madame Eva Böröcz comme représentante des citoyens au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

11- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy nous rappelle que la cueillette des vidanges reprend à toutes les semaines pour la période d'été et que la cueillette de récupération continue à toutes les deux semaines.

12- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

Monsieur Pierre St-Louis nous signale que, dans le cadre du REFER, la carte touristique est complétée et maintenant disponible.

La bibliothèque de Calixa-Lavallée s'est méritée pour une deuxième année consécutive la mention pour le plus grand nombre de prêts de livres numériques par habitant pour les municipalités de moins de 2 500 habitants ; elle s'est également méritée la mention 5 livresques, le plus haut standard Qualité Biblio du Réseau Biblio de la Montérégie.

b) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial et au Comité des loisirs et de remerciements à la Pâtisserie de la maison de pierre – Journée nationale du sport et de l'activité physique du 17 mai 2015

2015-06-89

CONSIDÉRANT le succès remporté par le « Brunch Santé » et les activités organisées au Parc Arthur-Bouvier le 17 mai 2015 à l'occasion de la Journée nationale du sport et de l'activité physique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

QUE le Conseil offre ses félicitations et ses remerciements aux bénévoles du Comité culturel et patrimonial et du Comité des loisirs pour l'événement « Brunch Santé » et les activités qui ont suivi dans le cadre de la Journée nationale du sport et de l'activité physique le 17 mai 2015 ainsi que ses remerciements à la Pâtisserie de la maison de pierre pour les desserts.

ADOPTÉE

c) Motion de remerciements à Monsieur Rémi Francis

2015-06-90

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

QUE le conseil remercie spécialement Monsieur Rémi Francis pour son dévouement à l'occasion de la distribution d'arbres le 16 mai 2015.

ADOPTÉE

d) Motion de remerciements au Comité des loisirs et à la Fabrique de Ste-Théodosie – Concert de l'école de musique « Les Violons Animés »

2015-06-91

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

QUE le Conseil remercie spécialement les bénévoles du Comité des loisirs et de la Fabrique de Ste-Théodosie pour leur travail dans la présentation du concert de l'école de musique « Les Violons Animés » tenu à l'église Ste-Théodosie le 16 mai 2015.

ADOPTÉE

e) Motion de félicitations au Comité de la Bibliothèque et de remerciements à ses bénévoles

2015-06-92

CONSIDÉRANT que lors de l'assemblée annuelle du Réseau BIBLIO de la Montérégie tenue le 27 mai 2015 la Bibliothèque de Calixa-Lavallée s'est méritée une attestation de performance pour le nombre de prêts de livres numériques per capita pour les municipalités de moins de 2 500 habitants ;

CONSIDÉRANT que lors du même événement la Bibliothèque de Calixa-Lavallée s'est mérité une certification Biblio-Qualité avec 5 livresques, soit le plus haut niveau d'excellence, pour ses efforts d'investissements en matière de bibliothèque publique ;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque s'est mérité à cette occasion un chèque-cadeau du Réseau Biblio de la Montérégie au montant de 100 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Claude Lacasse, et unanimement résolu :

QUE le Conseil adresse ses plus sincères félicitations au Comité de la Bibliothèque et ses remerciements à ses bénévoles pour tout le travail effectué qui lui a valu ces reconnaissances.

ADOPTÉE

13- LOISIRS

a) Rapport du représentant

Monsieur Claude Lacasse nous informe qu'une rencontre a eu lieu avec Madame Véronique Dansereau du Comité des loisirs concernant l'équipement qui sera installé dans le chapiteau (tennis, badminton, ballon-panier, équipement de sécurité, etc.). Le dossier est en marche concernant ces équipements afin que les travaux puissent débiter après l'exposition agricole.

Il faudra faire attention pour éviter le dédoublement des équipements installés au chapiteau et au parc Arthur-Bouvier.

14- AUTRES DOSSIERS

a) Voies réservées pour le transport en commun sur l'autoroute 15 – Demande d'appui

2015-06-93

CONSIDÉRANT les résolutions adoptées par de nombreuses municipalités aux fins de demander l'intervention du ministre des Transports, monsieur Robert Poëti, afin que les mesures nécessaires soient prises pour accélérer

l'implantation de voies réservées sur l'autoroute 15 entre la Ville de Saint-Jérôme jusqu'à la station de métro Montmorency à Laval ;

CONSIDÉRANT que les villes ayant adopté ces résolutions demandent également aux municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal de les appuyer dans leur demande ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE appuie le CITL et les municipalités situées dans l'axe de l'autoroute 15 dans leur demande auprès du ministre des Transports afin d'implanter rapidement un système de voies réservées sur l'autoroute 15 entre la Ville de Saint-Jérôme et le métro Montmorency à Laval;

QU'une copie de cette résolution soit transmise au ministre des Transports, Monsieur Robert Poëti, et à Monsieur Nicolas Girard, président-directeur général de l'Agence métropolitaine de transports.

ADOPTÉE

b) Tour CIBC Charles-Bruneau – Demande d'approbation de passage

2015-06-94

CONSIDÉRANT que le Tour CIBC Charles-Bruneau est l'une des activités de collecte de fonds les plus importantes au Québec en soutien au combat que livrent les enfants atteints de cancer ;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de circuler dans la Municipalité (chemin de la Beauce, rue Labonté, chemin du Second-Ruisseau, rue Labonté, Montée Verchères) le 10 juillet 2015 telle que présentée par la Fédération québécoise des sports cyclistes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ autorise le passage du Tour CIBC Charles-Bruneau sur son territoire tel que montré sur le trajet présenté par la Fédération québécoise des sports cyclistes et demande expressément aux organisateurs de ne faire aucune marque ou indication permanente sur la chaussée à cette occasion.

ADOPTÉE

c) Défi Vélo Lussier – Demande d'approbation de passage

2015-06-95

CONSIDÉRANT la demande présentée par Madame Isabelle Traversy, membre du comité organisateur du Défi Vélo Lussier;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de circuler dans la Municipalité (chemin de la Beauce, rue Labonté, chemin du Second-Ruisseau, rue Labonté, Montée Verchères) le 11 juillet 2015 telle que présentée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Lacasse, appuyé par Pierre St-Louis et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ autorise le passage du Défi Vélo Lussier sur son territoire tel que montré sur le trajet présenté par le comité organisateur et demande expressément aux organisateurs de ne faire aucune marque ou indication permanente sur la chaussée à cette occasion.

ADOPTÉE

d) Cyclo-Nature de Verchères – Demande d’approbation de passage

2015-06-96

CONSIDÉRANT la lettre datée du 12 mai 2015 de la coordonnatrice loisir, culture, tourisme de la municipalité de Verchères madame Isabelle Boisseau ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est favorable au parcours du tour cycliste familial planifié pour le 15 août 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Claude Lacasse, et unanimement résolu :

D’AUTORISER l’organisation de Cyclo-Nature, soit la municipalité de Verchères et le Comité Rues principales de Verchères, de circuler sur les rues et chemins de la Municipalité et de demander expressément aux organisateurs de ne faire aucune marque ou indication permanente sur la chaussée.

ADOPTÉE

e) Tour cycliste du président CCIVR – Demande d’approbation de passage

2015-06-97

CONSIDÉRANT la demande présentée par la Chambre de commerce et d’industrie Vallée-du-Richelieu relativement au tour cycliste du président CCIVR le 19 septembre 2015 ;

CONSIDÉRANT la demande d’autorisation de circuler dans la Municipalité (chemin du Second-Ruisseau, rue Labonté, Montée Verchères) le 19 septembre 2015 telle que présentée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ autorise le passage du Tour cycliste du président CCIVR sur son territoire tel que montré sur le trajet présenté par la Chambre de commerce et d’industrie Vallée-du-Richelieu et demande expressément aux organisateurs de ne faire aucune marque ou indication permanente sur chaussée à cette occasion.

ADOPTÉE

f) Remise de la trousse d’urgence 72 heures

Monsieur le maire remet officiellement à Monsieur Gérard Guérin, gagnant du tirage tenu à l’occasion de la campagne « 72 heures – Une trousse à votre rescousse », la trousse d’urgence de la Croix-Rouge canadienne offerte par la Municipalité.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

Monsieur Richard Jacques s’informe si des dispositions ont été prises relativement à l’état de la chaussée sur la rue Labonté où les travaux de réparation ne sont pas encore terminés, concernant l’affaissement d’un ponceau sur la rue Labonté près du rang Lamontagne et relativement à l’interdiction de l’utilisation des freins moteurs à l’intersection de la rue Labonté et du chemin de la Beauce.

15- CORRESPONDANCE

Il n’y a aucune correspondance particulière à signaler.

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-06-98

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Ghislain Beaugard, et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h34.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Claude Geoffrion
Directeur général et Secrétaire-trésorier